

## « L'école de la confiance »

## 5 minutes pour comprendre ce qu'elle signifie pour vos enfants...

## 1. Les écoles primaires, à taille humaine et rassurantes, deviendront des Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux



Ces « écoles du socle » réuniront en 1 seul établissement un collège et plusieurs écoles, regroupement décidé **sans aucun débat avec la communauté éducative**.

Le projet de loi programme donc la **disparition des écoles** primaires telles que nous les connaissons. Les directeurs d'écoles seront-ils alors remplacés par un adjoint (du collège de secteur) en charges de plusieurs écoles.

## 2. La carte scolaire n'existera plus

Le projet de loi fait disparaître du Code de l'Éducation l'obligation pour l'État d'accueillir les enfants « au plus près de leur domicile ».

→ Nos enfants ne seront plus systématiquement **scolarisés dans l'école de proximité** mais dans l'établissement où il y aura de la place, sans recours possible.



## 3. Les villes devront financer davantage d'écoles privées, au détriment du service public



Le projet de loi annonce une scolarisation obligatoire dès 3 ans, **devant donc dorénavant financer les maternelles privées**.

→ Il est à craindre que le budget des écoles publiques soit impacté...



## 4. Les enseignants seront de plus en plus recrutés sans formation !

Aujourd'hui, les enseignants de vos enfants sont recrutés à BAC+5 et titulaires d'un concours. Le projet de loi crée un dispositif de recrutement d'étudiants (dès la 2ème année de Licence) à qui seront confiées des missions d'enseignement en responsabilité de classe.

→ Par le biais de ce recrutement « à bas coût », **nos enfants se verront confiés** à des étudiants pas encore formés au métier de l'enseignement.

## A cela s'ajoute des effectifs aggravés, des conditions d'apprentissage inadmissibles par un budget 2019 de défiance

Les effectifs de certaines classes, dans certaines écoles augmentent considérablement. Ce projet de loi vise à **supprimer encore 2650 postes** alors que le nombre d'élèves continue d'augmenter.

A ça, l'inclusion des élèves en situation de handicap est mise à mal par des moyens (financiers et d'accompagnement) inexistant par moments, trop faibles ailleurs...

→ Nos enfants seront accueillis dans des classes surchargées où il deviendra de plus en plus difficile d'adapter les apprentissages à leurs spécificités d'enfants tous différents.

→ S'il est particulièrement intéressant d'être dans une classe avec de petits effectifs, comme il va être généralisé dans tous les CP et CE1 de REP et REP+, l'expression « déshabiller Paul pour habiller Jacques » prend ici tout son sens !

